

12
RAPPORTS

DES

COMMISSAIRES

CHARGÉS DE S'ENQUÉRIR DE LA

CONDUITE, DISCIPLINE ET RÉGIE

DU

PENITENTIAIRE PROVINCIAL,

Avec les Documents transmis par les Commissaires.

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

MONTREAL :
IMPRIMÉS PAR LOUIS PERRAULT,

1849.